

PV du CA du 06/012/14

(Agence Yucatan - 8 avenue du Maine 75015 Paris)

Présents

Hervé BENATEAU	Christophe MEYER
Lotfi BENSLAMA	Christian PAULUS
Patrick Y. BLANCHARD	Benoit PHILIPPE
Franck BOUTAULT	Gérard POUIT
Pierre BRETON	Xavier POUYAT
Pascal DELCAMPE	Blandine RUHIN
Joël FERRI	Pierre SABIN
Jean Pierre FUSARI	

Excusés

Cyrille CHOSSEGROS, Narcisse ZWETYENGA et François CHEYNET (grève SNCF)

PAST-PRESIDENT Pr Franck BOUTAULT 0 561 772 397

SECRETAIRE GENERAL Dr Xavier POUYAT 0 247 611 630

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PREMIER VICE-PRESIDENT **Dr Christian PAULUS** 0 472 345 795

DEUXIÈME VICE-PRESIDENT Dr François CHEYNET 0 491 385 954

Année 2014
PRESIDENT

Pr Pierre BRETON 0 478 861 937

SECRETAIRE GENERAL ADJOINT **Dr Blandine RUHIN** 0 686 731 349

TRESORIER **Dr Patrick Yves BLANCHARD**0 139 623 562

TRESORIER ADJOINT **Dr Pierre SABIN** 0 685 810996

Pr Cyrille CHOSSEGROS
REDACTEUR DE LA REVUE

Dr Lotfi BENSLAMA

Pr Hervé BENATEAU

Dr Pascal DELCAMPE

Pr Joël FERRI

Dr Jean-Pierre FUSARI

Pr Christophe MEYER

Dr Benoit PHILIPPE

Dr Gérard POUIT

Pr Narcisse ZWETYENGA

www.sfscmfco.fr

MARYSE CUROT
ASSISTANTE DE DIRECTION
EMAIL: CONTACT@SFSCMFCO.FR
TEL: 06 81 83 38 37
6, RUE DE LA CONTRIE
44100 NANTES

1. Mot du secrétaire général

Xavier Pouyat remercie tous les membres du CA pour la bonne gestion de cette année qui se termine, remercie particulièrement les 4 d'entre eux qui ne se sont pas représentés et pour qui c'est le dernier CA. Il rend un hommage particulier à Pierre Sabin, 1^{er} libéral à organiser le congrès annuel. X Pouyat retrace l'historique des huit dernières années avec P Sabin en tant que trésorier et président, et Dominique Goga, secrétaire général de la société qui a mis sur pied les chapitres et il rappelle que c'est grâce à leur action conjuguée que la société s'est sortie du mauvais pas où elle s'était engagée (financièrement et scientifiquement)

Le secrétaire général rend un hommage particulier aux 3 ex-présidents, J Ferri, L Benslama et F Boutault pour leurs congrès passés.

Le président Pierre Breton loue le secrétaire général du bureau pour son action et le remercie, Franck Boutault approuve et ajoute que les présidents sont essentiellement occupés par leur congrès et c'est donc le secrétaire général qui a la charge de maintenir le Conseil d'Administration. Il remercie également Maryse Curot, maillon important de la continuité des actions des membres permanents. Lotfi Benslama rappelle que Xavier Pouyat est le spécialiste des statuts et de la réglementation des associations ce qui a été utile pour les modifications entreprises à ce niveau.

Benoit Philippe est d'accord.

2. Validation du PV du CA du 17/09/14 et validation du PV de l'AGO du 19/09/14.

Le PV du Conseil d'Administration du 17 septembre est validé par tous les membres présents ainsi que le PV de l'Assemblée Générale ordinaire qui a eu lieu à Lyon le 19 septembre.

Le courrier destiné aux nouveaux membres ayant été validé lors du précédent CA, il a été envoyé à tous les nouveaux membres acceptés lors de l'AG du 19 septembre.

3. Validation des résultats de l'élection des membres du conseil d'administration - rappel du calendrier des réunions 2015

Date des réunions du CA prévues en 2015 :

- **24 janvier** à Paris (Yucatan)
- 27 mars à Caen (journée de printemps)
- **06 juin** à Paris (Yucatan)
- 16 septembre à Lyon (51 ème congrès)
- **28 novembre** à Paris (Yucatan)

Résultats de l'élection du conseil d'administration du 5 décembre 2014

Le dépouillement s'est effectué dans une salle de l'agence Yucatan en présence de Maitre Maget, huissier de justice, de Pierre Breton, Xavier Pouyat, Patrick Yves Blanchard, Pierre Sabin et la secrétaire, Maryse Curot.

Nombre de votants : 219 Suffrage exprimés : 184 Bulletins nuls : 3 Bulletins blancs : Bulletin hors délai : 1 35 bulletins ont été rejetés

Ont obtenu:

1) Collège des praticiens libéraux : 6 membres

BENSLAMA Lotfi	135	voix	élu	
BLANCHARD Patrick Yves	133	voix	élu	
BRYGO Alexandre	71	voix		non élu
DELFORGE Antoine	72	voix		non élu
GARMI Rachid	67	voix		non élu
PHILIPPE Benoit	93	voix	élu	
POUIT Gérard	112	voix	élu	
POUYAT Xavier	148	voix	élu	
WOJCIK Thomas	74	voix	élu	

2) Collège des praticiens hospitaliers non universitaires : 3 membres

CHAINE André	75	voix		non élu
DENGLEHEM Corentin	79	voix	élu	
PAULUS Christian	138	voix	élu	
RUHIN Blandine	101	voix	élue	
SCHOUMAN Thomas	62	voix		non élu

3) Collège des praticiens hospitalo-universitaires de rang A: 5 membres

BENATEAU Hervé	156	voix	élu
BRETON Pierre	157	voix	élu
GUYOT Laurent	141	voix	élu
RAOUL Gwenaël	132	voix	élu
ZWETYENGA Narcisse	131	voix	élu

4) Collège des praticiens hospitalo-universitaires de rang B : 1 membre

BERTOLUS Chloé	49	voix		non élue
FUSARI Jean Pierre	77	voix	élu	
YACHOUH Jacques	47	voix		non élu

Tous les membres du CA présents félicitent les membres élus.

L'élection des membres du bureau (secrétaire général, secrétaire adjoint, trésorier, trésorier adjoint) se fera par vote à bulletins secrets au cours du prochain CA le 24 janvier 2015.

Christophe Meyer élu Rédacteur en chef de la Revue de Stomatologie lors de l'Assemblée Générale du 19 septembre 2014, fait partie de facto du Conseil d'Administration à la place de Cyrille Chossegros élu comme 3^{ème} vice président au cours de cette même AG.

C Chossegros siègera en tant que 2ème vice président à partir de janvier 2015.

4. Comptes congrès 2014, finalisation (S Perrel) – Prévisions congrès 2015 (P Breton-C Paulus)

Solange Perrel, la responsable de la cellule congrès de l'université Claude Bernard, est présente pour exposer le bilan du $50^{\rm ème}$ congrès.

Il y a eu au total 671 participants payants :

191 membres de la Société, 72 non membres, 238 internes, 110 infirmières, 60 participants à la journée, 62 paiements réduits, et 45 invités.

Pierre Breton regrette que l'information ne soit pas passée auprès des orthodontistes.

JP Fusari qui siège à la FFO est disposé à distribuer des affiches, PY Blanchard propose de donner 4 ou 5 noms de membres qui pourraient diffuser, et avertir les principaux acteurs de leur société.

S Perrel annonce le chiffre de 57 642,96 € de bénéfice pour ce congrès.

Pierre Breton remercie la cellule congrès et souligne l'apport important de cette structure pour la Société. X Pouyat rappelle qu'il n'était pas enthousiaste du tout au départ du projet et reconnaît que cette méthode a été complètement bénéfique et rend un fier service à la Société.

Pour l'organisation des DPC, S Perrel propose également les services de l'université qui sont habitués au principe DPC, ils peuvent mettre à disposition un logiciel spécifique, la plateforme SPIRAL.

JP Fusari, le responsable, pense que le point DPC est maintenant finalisé pour les libéraux, c'est plus difficile avec les hospitaliers pour qui il n'a pas de listing.

DPC 2015:

A propos du DPC, X Pouyat annonce que la séance Maxillorisq 2014 a été un succès et souhaite le sujet suivant pour 2015 : « Elaboration d'un programme opératoire », en un DPC maxillorisq. Suite à une réunion téléphonique, ce thème important intéresse toute la spécialité. L Benslama pose la question : est ce que cela va ramener un public important ?

G Pouit indique que désormais il n'y aura qu'un DPC validé par année, il est possible de s'inscrire à plusieurs mais un seul est remboursé. P Benoit pense que le thème est important en effet vu la demande de la HAS aux cliniques.

X Pouyat précise que dorénavant il est acquis que l'accréditation vaut DPC.

C Paulus termine sur ce sujet en approuvant, ce thème est important vis à vis des cadres et des anesthésistes.

CONGRES 2015:

Concernant le 51^{ème} congrès, Christian Paulus a modifié l'affiche : le thème de l'enfant était un peu limitatif, le congrès sera pluri-thématique. Il a bien relevé qu'il serait utile d'avoir des gens hors société et entendu qu'il était difficile d'avoir des orthodontistes. Le fait qu'il participe aux JO présentera un avantage certain vis à vis du président de la société d'orthodontie JB Kerbrat.

Il a l'intention de solliciter les sociétés de pédiatrie.

Concernant les subventions, il a obtenu 750 € du Conseil Général pour 2014, d'autres fonds sont en prévision pour 2015, et une demande a été envoyée aux Gueules Cassées par l'intermédiaire du Pr Jean Louis Blanc.

Tous les labos présents en 2014 seront sollicités avec en plus les spécialistes de matériel d'orthodontie. La réunion de préparation avec les sponsors aura lieu le 11 décembre prochain à l'université Claude Bernard.

Le cours précongrès du mercredi 16 septembre traitera de l'ostéosynthèse maxillo-faciale pédiatrique est sera organisée avec l'AO (l'association *pour* l'étude de l'ostéosynthèse).

Le rapport sur la pédiatrie dans la spécialité sera présenté au cours du jeudi et vendredi.

Le Pr Louis Maman sera présent le vendredi 18 pour une journée complète sur la chirurgie orale avec la société française de chirurgie orale et les internes DESCO pourront présenter leurs communications.

Une session de chirurgie humanitaire et traitant aussi du handicap sera présente avec P Seguin et M Simounet.

Une demi journée sera réservée à l'association des jeunes chirurgiens maxillo-faciaux.

La pathologie orale sera programmée le jeudi.

La PMF doit rester à la Société, il faudra contacter Jacques Dichamp propose X Pouyat.

Un DPC portant sur la canine incluse aura lieu le samedi matin et un autre DPC sera organisé par Maxillorisq le vendredi : l'élaboration d'un programme opératoire.

Le principe des ateliers perdurera, dont un aura comme sujet la photographie numérique avec Alain Souchet, et une journée de formation infirmière soutenue par la directrice de l'école infirmières de bloc opératoire, Marie-Pierre Guillaume, aura lieu le vendredi 18 septembre.

Une conférence de presse destinée au grand public et organisée par une journaliste, se déroulera peut être au cours d'une des journées du congrès, C Paulus attend les prérogatives pour confirmer. Peut être que la cellule communication (PY Blanchard, F Cheynet, F Boutault et P Breton) aura la possibilité d'intervenir dans sa conception.

Pour la soirée de gala, le Dr C Paulus fera un appel à des communications festives où les jeunes seront parties prenantes.

Blandine Ruhin propose que les hommages soient présentés devant un public nombreux dont les jeunes, au lieu du nombre restreint des membres de la Société lors de l'Assemblée Générale, ceci pour aller dans le sens de l'idée de C Paulus, d'inciter les jeunes à adhérer, à coopérer et les aider dans leur exercice de la spécialité.

B Philippe note que les confrères doivent être informés en amont du congrès, afin de libérer du temps. Fort de son expérience il propose que des cours par vidéo-conférences sur un thème précis soient organisés par la Société de façon régulière, proposition jugée très intéressante par beaucoup au Conseil d'Administration.

JP Fusari suggère de développer la chirurgie esthétique, de créer un noyau de spécialistes, P Benoit rétorque que l'esthétique a déjà ses spécialistes.

5. Remplacement du Pr Goga à la tête du Chapitre 7.

L'ensemble de membres présents au CA est d'accord avec la proposition de remplacement du Pr Goga par le Pr Boris Laure à la tête du chapitre 7 : Chirurgie Esthétique face et cou, Chirurgie Cutanée.

Pierre Sabin intervient alors pour regretter le départ de Dominique Goga et Patrick Goudot. Ils ont véritablement contribué au renouveau de la Société dit-il, à une époque où c'était difficile, et il serait important que les dissensions soulevées par les problèmes actuels de la Société s'aplanissent.

Le président, P Breton remercie Pierre de sa remarque.

6. Discussion sur l'adhésion du Pr Bruant-Rodier. Lettre du secrétaire général.

Le secrétaire général, X Pouyat précise que le courrier qu'il a rédigé n'était qu'une proposition. P Breton souligne qu'il y a eu seulement 2 ou 3 vetos donc pas majoritaires.

Il est rappelé d'une part, les nombreux problèmes que les chirurgiens maxillo-faciaux rencontrent à Strasbourg et d'autre part, que la compétence en stomatologie n'existant plus, le Pr Bruant-Rodier ne peut de ce fait, faire partie de la SFSCMFCO qu'en tant que « membre associé »

Le secrétaire général lui enverra un courrier en ce sens.

7. Discussion autour de la succession de Maryse Curot.

La SFSCMFCO avec le trésorier et le secrétaire ont signé le contrat avec CMA management. Cette agence s'est engagée à diffuser la demande sur les sites d'emploi de l'APEC et Cadremploi, ainsi que les réseaux sociaux professionnels Viadeo et Linkedin. Le coût de toutes ces parutions serait pris en charge par le cabinet.

CMA Management se charge également de l'envoi du descriptif de poste aux écoles et Universités spécialement ciblées pour publication sur leur site Internet et transmission aux anciens élèves.

La **candidathèque** de CMA Management (plus de 60000 CV) sera également utilisée ainsi que la recherche dans les dossiers des recrutements menés précédemment pour des profils proches, dans le même secteur géographique. Les candidatures spontanées devront donc être transmises directement à l'agence.

Le cabinet proposera en janvier une short liste de 5 à 6 candidats(es) et la présentera aux responsables de la SFSCMFCO. Ces candidats seront reçus par le bureau de la société ainsi que CMA Management et après ces rencontres, le ou les candidats(es) choisi(s) seront présentées à la journée de Printemps 2015.

8. Demande de saisine de la Commission d'Ethique (vote).

Suite au courrier de trois praticiens hospitaliers de La Pitié Salpêtrière demandant la saisine de la commission d'éthique à propos de l'attitude de deux membres du Conseil d'Administration (concernant le 3^{ème} membre impliqué, plusieurs actions étant en instance, il est normal d'attendre la conclusion de ces actions avant de statuer), en l'occurrence PY Blanchard et Gérard Pouit, il est demandé à ces derniers des détails sur l'attitude qui est mise en cause.

A la suite de leurs explications, il est procédé sans discussion préalable à un vote à bulletins secrets pour déterminer si, à ce sujet, la commission d'éthique doit être saisie ou non par le Conseil d'Administration.

Résultat du vote : 14 non et 1 oui.

Il est décidé qu'un courrier sera fait par le président et le secrétaire en réponse à Thomas Schouman.

Franck Boutault suggère de renommer la commission d'éthique en <u>commission de conciliation</u>, et ce sujet sera rediscuté. X Pouyat précise que le changement de nom de cette commission nécessiterait une modification des statuts en Assemblée Générale Extraordinaire.

9. Journée ODMF 2015 - Journée de printemps 2015 (H Bénateau).

<u>Journée ODMF 2015</u>: le thème portera sur les reconstructions mandibulaires avec les nouvelles technologies. Le sujet de la canine incluse fera peut être partie du programme de novembre 2015 avec C Paulus et JB Kerbrat.

JB Kerbrat a demandé à JP Fusari d'inscrire ce sujet en DPC. Or les sessions DPC communes avec les dentistes sont impossibles (les 2 CSI sont indépendantes, CSI médicale et CSI dentaire). La FFO s'est donc tournée vers l'OGDPC.

<u>3^{ème} Journée de Printemps</u>: le 28 mars 2015 à la faculté de médecine de Caen de 8h à 18h30 avec le thème sur la cancérologie cutanée : du dépistage précoce aux nouvelles avancées thérapeutiques.

Le Pr Hervé Bénateau qui organise cette session en partenariat avec le Réseau Onco-Basse Normandie pose la question du remboursement des frais des orateurs (le déplacement et l'hébergement).

Il lui est répondu que seuls les intervenants hors de la spécialité bénéficient habituellement d'un remboursement. On reparle d'une convention écrite avec la société coorganisatrice qui est absolument indispensable. En l'occurrence, le Réseau Onco Basse Normandie ne prendra aucune rétribution pour cette 3ième journée. Ce Réseau a proposé ses services avec comme contrepartie d'avoir son logo sur le programme et d'être présent le jour de la manifestation.

La diffusion de cette journée a commencé auprès des membres de la société et des chefs de service de CHU, ainsi que des plasticiens.

14 exposants sont déjà inscrits.

10. Site internet.

Si le site internet s'est bien amélioré il reste beaucoup de travail pour qu'il soit attrayant. Il est quelquefois difficile de trouver la bonne page, et il est donc suggéré d'avoir un menu en page d'accueil avec des sous menus plus détaillés qu'actuellement.

Le président indique aux membres présents que le CCA de son service a fait 15 films pour sa thèse sur les rhinoplasties qui ont été postés sur You tube (rhinoplastie, prélèvement péroné, prélèvement mandibulaire...), petits films de 10mn, et pense

qu'il serait possible d'avoir un accès direct du site sfscmfco réservé aux membres. L'assemblée approuve.

Les power points du congrès 2014 sont disponibles, l'autorisation aux auteurs a été demandée (Joël Ferri avertit quand même qu'on ne lui a pas demandé). Les informaticiens seront interrogés sur la façon de les publier sur le site avec les contraintes suivantes : celui qui regarde doit apposer une signature électronique en certifiant ne pas faire de capture d'écran, et si c'est possible mettre un filigrane pour empêcher toute copie.

Il faudra également ajouter sur la barre horizontale du site un onglet : documents vidéos afin que ces images soient visibles facilement. Il y aura aussi les communications de la journée de Besançon à cet emplacement.

11. Projets avec l'EACMFS: proposition du Councillor, le Dr Eric Sorrel Dejerine pour Londres en 2016, et discussion autour du congres EACMFS 2020 avec JP Méningaud.

Suite au congrès de Prague, le CA va réfléchir à une démarche commune pour stimuler les jeunes. Les propositions du Councillor, pour le prochain congrès européen, qui ont été énoncées lors du dernier congrès SFSCMFCO en septembre à l'assemblée générale, sont acceptées par le CA :

- prise en charge, pour moitié chacune, par l'AFCF et par la SFSCMFCO, des frais d'inscription au board.
- sélection de 2 ou 3 communications de jeunes lors de nos congrès annuels pour les envoyer à Londres (prochain congrès EACMFS 13-17/sept/2016).
- en ce cas prise en charge des frais d'inscriptions.

Le congrès EACMFS 2020 qui aura comme président JP Méningaud et qui devrait se tenir a Paris est entériné par le Conseil d'Administration qui précise que la société devra être particulièrement présente à ce congres.

B Philippe pense qu'un respect mutuel vis à vis du monde dentaire est obligatoire. Et à ce propos il est précisé que la SFSCMFCO doit être commissionnée pour la chirurgie orthognathique et que l'ODMF fait partie de son champ d activité.

12. Projet de candidature de la ville de Paris pour l'organisation du congrès international de 2021

J Ferri a été sollicité par les représentants de la Société Internationale (IAOMS) afin de proposer la candidature de Paris pour l'organisation du congrès international en 2021. La France est un membre fondateur de la société internationale et évidemment la SFSCMFCO doit être présente de façon majeure sur ce projet.

Si on s'engage, indique J Ferri, une immense tâche attend tous les membres. Plusieurs villes poseront leurs candidatures, Paris est très attractif et a déjà été demandé depuis 1950. Rome sera sur les rangs également mais a un handicap, le cahier des charges étant très lourd : aéroport, site congrès, et parc hôtelier.

Le Palais des Congrès Porte Maillot à Paris a toutes ses chances si le dossier est bien élaboré et argumenté. Ce congrès a lieu tous les 2 ans, ce sera Melbourne en 2015, Séoul en 2017 et Rio en 2019.

PY Blanchard demande quelles seraient les autres participations : essentiellement la ville de Paris. Le dossier est à remettre en avril ou mai 2015. L'engagement de la Société française demandera une infrastructure importante et 2 personnes devront travailler sur ce dossier.

C'est juste une année après le congrès européen soulignent Hervé Bénateau et X Pouyat, mais tous les membres présents votent pour que la SFSCMFCO participe à ce projet.

Pour la continuité et la crédibilité de ce programme la participation de la SFSCMFCO aux congrès internationaux à suivre, devient absolument nécessaire : Melbourne, Séoul et Rio. La prise en charge de ces voyages relève de la société, pour J Ferri et H Bénateau.

Ça ne peut qu'augmenter le rayonnement de la société. Il faudrait donc associer le congrès annuel de la SFSCMFCO en 2021 avec le congrès international.

13. Validation du groupe de travail sur les sialendoscopies

Les candidatures de Cyrille Chossegros (Marseille), d' Agnès Guerre (Paris), Céline Dekeister (Toulouse) et Alexandre Brygo (Dunkerque) sont validées.

14. Questions diverses

Nouveaux membres

Adhérents Déc 2014						
NOM	PRENOM	Date de nais	exercice	PARRAINS	VILLE	Pays
BITOQUE	Sandra	04/09/77	CCA	Pr P Breton-Dr N Froget	Guia-ABF	Portugal
BOUGRINE	Alexandre	01/05/77	Chef de Service	Dr D Ernenwein-Dr MB Herbez	Mantes La Jolie	<u>France</u>
BOURLET	Jérôme	12/01/83	CCA	Pr P Breton-Pr A Gleizal	Lyon	<u>France</u>
JACQUEMART	Mathieu	02/04/84	Interne	Pr P Breton-PrP Bouletreau	Pierre Bénite	<u>France</u>
LAPINSKI	Catherine	19/09/56	Libéral	Dr Y Bensoussan-Dr M Durand	Béziers	<u>France</u>
LAROCHE	Carine	03/05/68	PH mi-temps	Dr T Loncle-Pr C Vacher	Clichy	France
ODIN	Guillaume	23/12/69	PH	Dr J Yachouh-Pr G Thiery	Nice	France

Ces 7 membres sont acceptés comme « membres provisoires » par le CA et seront présentés lors de l'Assemblée générale du 18 septembre 2015.

• Proposition du groupe de travail sur la recommandation : la canine incluse.

Voilà le résumé de Françoise Saint Pierre qui est à nouveau commanditée pour la rédaction de cette recommandation, et c'est le Dr PY Blanchard qui pilotera les différentes phases du travail :

« Nous optons pour une méthode RBP et non consensus formalisé. Il n'est pas nécessaire de créer un comité de pilotage en impliquant déjà des experts extérieurs à la SFSCMF. Ce serait chronophage (nous avons des échéances serrées) et il me semble possible de cadrer le sujet plus simplement en prenant en compte les points pertinents remontant du terrain et les points identifiés dans la littérature.

Il est donc important que nous ayons avec Monsieur Blanchard un temps de partage sur ces différents éléments que nous aurons chacun identifié.

- pour constituer le GT et le GL, il est important de formaliser la demande d'experts auprès des différentes sociétés savantes concernées ou des fédérations (qui dans ce cas inclueraient automatiquement des syndicats potentiels; ces derniers n'étant pas des entités scientifiques à contacter directement). Celà n'empêche pas bien sûr de contacter individuellement des experts qui vous sembleraient incontournables.
- les courriers doivent être envoyés dès janvier (je vous adresse des modèles de lettre réalisés par Georges Bettega et Blandine Ruhin pour nos travaux précédents). Dès réception des noms d'experts, un courrier propre de confirmation et d'invitation pour la réunion du GT doit être envoyé. Un courrier d'information sera adressé ultérieurement aux membres désignés pour le GL.
- il faut dès à présent bloquer une des 3 dates en avril que j'ai surlignées sur mon document (mai est un mois impossible avec tous ses ponts). A vous Monsieur Blanchard d'en choisir une et de me la communiquer dès que possible. »

Il a été désigné un groupe de travail pour les questions chirurgicales X Pouyat (implanto), JP Fusari (ortho), MM Baralle (paro), C Paulus et un autre pour le médical : JB Kerbrat et son association. Ces participations sont à confirmer.

J Ferri précise que c'est la Société qui propose et c'est le CNP qui valide. La tutelle ne reconnaît comme interlocuteur en cette matière, et cela dans toutes les spécialités, que le CNP.

• <u>Montant à préciser pour les cotisations 2015</u> (membres associés avec doctorat ou sans doctorat, avec ou sans la revue)

Les membres associés souhaitant recevoir l'abonnement à la revue paieront la même cotisation que les membres de la Société.

• <u>Finalisation de la Journée de Printemps à Besançon</u>, état des comptes.

Le professeur Christophe Meyer présente les comptes de cette journée du 5 avril 2014.Un léger bénéfice de 5 946,80 € Le montant à reverser sera de 33%, et la Société devra faire une facture.

Détails :

132 présents - 97 inscrits payants

Total inscriptions : 6505,00 € - total labos : 7896,00 € - total recettes : 14 401,00 €

Total dépenses : 8454,20 € Bénéfice : 5946,80 € 33% = 1962,00 €

• Réponse à donner au courrier du Pr Goudot

Conformément à ce qui a été décidé le secrétaire général fera une réponse au Pr Goudot.

• Réunion CNAM le 20/01/15 - Chirurgie ambulatoire

La CNAMTS a sollicité X Pouyat pour une invitation-rencontre CNAM et SFSCMFCO au sujet de la mise sous accord préalable en chirurgie ambulatoire

L'accord se fera « donnant donnant » souligne X Pouyat, qui sera présent à cette réunion avec PY Blanchard. Il faudrait un hospitalier en plus et Blandine Ruhin est sollicitée.

Fin de la réunion à 17h.

Le Président, Pierre Breton, Le secrétaire Général, Xavier Pouyat